

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Vendée



COMMUNE DE REAUMUR

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 10 septembre 2019**

Convocations envoyées le mardi 3 septembre 2019.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 14

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Michel ROY est désigné Secrétaire de Séance.



Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h00.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2019.



N° 2019-44 : Vendée Eau – Rapport annuel 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ PREND acte du rapport annuel 2018 de Vendée Eau.

N° 2019-45 : Trivalis – Rapport annuel 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ PREND acte du rapport annuel 2018 de Trivalis.

N° 2019-46 : Vendée Logement – Vente de logements cité de la Mayauderie et cité de la Planche Bouillard : Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1 contre :

☞ DONNE un avis défavorable à la vente de ces logements locatifs cité de la Mayauderie et cité de la Planche Bouillard par Vendée Logement.

N° 2019-47 : Communauté de Communes du Pays de Pouzauges – Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ APPROUVE le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

N° 2019-48 : Installation classée – GAEC La Chabosse

Monsieur Jérôme COUTAND, gérant du GAEC La Chabosse, sort de la salle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ ENTERINE la demande de la Préfecture.
- ☞ INDIQUE ne voir aucune objection à ce dossier.
- ☞ DONNE un avis favorable.

N° 2019-49 : Familles Rurales – Attribution d'une subvention pour l'année 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ DECIDE d'octroyer une subvention d'un montant de 3 000 € pour l'année 2019 à l'association Familles Rurales de Réaumur.
- ☞ CHARGE Monsieur le Maire d'inscrire cette dépense au budget principal 2019.

N° 2019-50 : Familles Rurales – Subvention pour surcoût restaurant scolaire pendant travaux de rénovation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ DECIDE d'octroyer une subvention d'un montant de 1 700 € à l'association Familles Rurales de Réaumur pour couvrir le surcoût des repas lié aux travaux de rénovation du restaurant scolaire, salle Ferchault.
- ☞ CHARGE Monsieur le Maire d'inscrire cette dépense au budget principal 2019.

N° 2019-51 : Budget commune 2019 – Décision modificative n°3*Travaux de rénovation du restaurant scolaire, salle Ferchault*

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-52 : Salle polyvalente	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

N° 2019-52 : Budget commune 2019 – Décision modificative n°4*Achat d'un scanner*

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183-50 : Acquisitions	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

N° 2019-53 : Budget commerce 2019 – Décision modificative n°3*Echéance d'emprunt suite rachat*

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	2 900,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	2 900,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	2 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 900,00 €	2 900,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

★ ★ ★ ★ ★ ★

Monsieur le Maire lève la séance à 22h10.

★ ★ ★ ★ ★ ★

Les délibérations municipales peuvent être consultées en Mairie.

Vu le 11 septembre 2019,
par Monsieur le Maire,
Joël PARPAILLON

